

## Fiche de renseignements n°6

Conseils supplémentaires concernant le plan annuel de perfectionnement (PAP) – un moyen de favoriser la croissance et le perfectionnement du personnel enseignant (lié à la fiche de renseignements n°5 concernant le plan annuel de perfectionnement)

« La Table de concertation [sur le rendement du personnel enseignant chevronné] estime que la participation des parents à l'apprentissage des élèves et les partenariats entre enseignantes/enseignants et parents sont essentiels à la réussite des élèves. [...] La Table de concertation recommande plutôt que les enseignantes et enseignants soient encouragés à inviter les parents et les élèves à soumettre leurs commentaires sans porter de jugement et de manière constructive. »

Ministère de l'Éducation, Rapport à la Table ronde de partenariat sur la modification du système d'évaluation du rendement du personnel enseignant chevronné, 23 octobre 2006, p. 5.

### **Observations des parents pour contribuer au perfectionnement professionnel et aux méthodes d'enseignement**

Chercher à obtenir les observations des parents constitue un important moyen de favoriser des relations constructives, un esprit d'ouverture et d'équité, de même qu'un climat de confiance et de respect. Les enseignantes et enseignants sont encouragés à tenir compte des observations des parents afin d'améliorer les méthodes d'apprentissage professionnel et d'enseignement prévues dans leur plan de perfectionnement annuel. Même si ce n'est pas un élément obligatoire, il s'agit d'une pratique efficace recommandée.

### **Pratiques efficaces**

#### **Recueillir les observations des parents**

Le personnel enseignant peut adopter toute une série de méthodes pour obtenir et consigner les observations des parents, et y réfléchir, afin de tenir compte des besoins d'apprentissage des élèves et de renforcer la pratique professionnelle. Les pratiques suivantes sont généralement utilisées pour recueillir ces observations :

- contact initial visant à établir une relation et un processus de communication;
- conversations et rencontres informelles à l'école;
- conversations téléphoniques avec les parents;
- notes, réponses dans le carnet de l'élève, etc.;
- conférences;
- invitation à collaborer à cerner les intérêts et les préoccupations des élèves;
- bulletins d'information;
- formulaire de rétroaction du bulletin scolaire de l'Ontario;
- entrevues parents-enseignante ou enseignant;
- formulaire de rétroaction du Plan d'enseignement individualisé (PEI);
- soirées d'information.

#### **Réflexion sur les observations des parents**

- tenir compte des façons dont les observations des parents sont encouragées et sollicitées
- tenir compte des observations des parents sur les styles d'apprentissage et les besoins spéciaux des élèves
- tenir compte des observations des parents d'élèves qui étudient dans une langue seconde et de leurs besoins en communication
- tenir compte des facteurs linguistiques, communautaires, culturels, et socio-économiques
- tenir compte des mécanismes pour faire état du progrès effectué par l'élève en fonction des programmes d'étude et de l'évaluation
- tenir compte de la compréhension des parents de la démarche pédagogique et du processus d'évaluation
- tenir compte des façons de renforcer les relations et les communications entre l'école et la maison

### **Utiliser les observations des parents pour contribuer à l'apprentissage professionnel et aux méthodes d'enseignement**

Une fois que l'enseignante ou l'enseignant a déterminé les façons d'obtenir les observations des parents, réfléchir aux observations peut contribuer à améliorer l'apprentissage professionnel et les méthodes d'enseignement. Lors de l'examen et de la mise à jour du PAP, l'enseignante ou l'enseignant peut choisir un objectif de croissance professionnelle qui est lié aux observations des parents et des élèves.

## Fiche de renseignements n°7

Conseils supplémentaires concernant le plan annuel de perfectionnement (PAP) – un moyen de favoriser la croissance et le perfectionnement du personnel enseignant (lié à la fiche de renseignements n°5 concernant le plan annuel de perfectionnement)

*C'est la capacité de comprendre ce qui s'est produit et ce que vous avez appris, et d'y réfléchir. Mais c'est aussi la capacité de penser à l'avenir, d'anticiper ce qui surviendra et de vous y préparer. (Traduction)*

Bill Sommers, *Reflective Practice to Improve Schools: An Action Guide for Educators* (Corwin Press, 2001)

### **Observations des élèves pour contribuer au perfectionnement professionnel et aux méthodes d'enseignement**

Chercher à obtenir les observations des élèves constitue un important moyen de favoriser des relations constructives, un esprit d'ouverture et d'équité, de même qu'un climat de confiance et de respect. Les enseignantes et enseignants sont encouragés à tenir compte des observations des élèves afin d'améliorer les méthodes d'apprentissage professionnel et d'enseignement prévues dans leur plan de perfectionnement annuel. Même si ce n'est pas un élément obligatoire, il s'agit d'une pratique efficace recommandée.

### **Pratiques efficaces**

#### **Recueillir les observations des élèves**

Le personnel enseignant peut adopter toute une série de méthodes pour obtenir et consigner les observations des élèves, et y réfléchir, afin de tenir compte des besoins d'apprentissage des élèves et de renforcer la pratique professionnelle. Les pratiques suivantes sont généralement utilisées pour recueillir ces observations :

- autoévaluation de l'élève;
- évaluation diagnostique;
- conversations et observations anecdotiques;
- profil des intérêts et des préoccupations de l'élève;
- rencontres élèves-enseignante ou enseignant;
- réponses à la rétroaction de l'enseignante ou de l'enseignant;
- établissement d'objectifs et journal de bord;
- rencontres parents-élèves-enseignante ou enseignant;
- formulaire de rétroaction du bulletin scolaire de l'ON;
- formulaire de rétroaction du Plan d'enseignement individualisé (PEI);
- conférences de cas;
- séances d'information.

#### **Réflexion sur les observations des élèves**

Les élèves peuvent fournir aux enseignantes et enseignants des observations sur :

- leurs progrès, leurs styles d'apprentissage et leurs besoins pendant le processus d'apprentissage;
- leur compréhension des critères d'évaluation;
- la rétroaction et les communications de l'enseignante ou de l'enseignant au sujet de l'apprentissage;
- les facteurs linguistiques, communautaires, culturels, et socio-économiques;
- les processus visant à renforcer les programmes et les activités parascolaires;
- les mécanismes permettant à l'élève de défendre ses intérêts.

### **Utiliser les observations des élèves pour contribuer à l'apprentissage professionnel et aux méthodes d'enseignement**

Une fois que l'enseignante ou l'enseignant a déterminé les façons d'obtenir les observations des élèves, réfléchir aux observations peut contribuer à améliorer l'apprentissage professionnel et les méthodes d'enseignement. Lors de l'examen et de la mise à jour du PAP, l'enseignante ou l'enseignant peut choisir un objectif de croissance professionnelle qui est lié aux observations des élèves.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter

[www.edu.gov.on.ca/fre/teacher/teachers.html](http://www.edu.gov.on.ca/fre/teacher/teachers.html)